

## STELLA KYRIAKIDES

**Oratrice : Stella KYRIAKIDES**, Commissaire Européenne à la santé et à la sécurité alimentaire | Union Européenne

### Une crise sanitaire révélatrice d'un besoin d'amélioration du système de santé

« La collaboration et la solidarité constituent le chemin le plus sûr vers des systèmes de santé plus résilients et accessibles et vers des sociétés plus saines et égales. »

La pandémie a permis d'affirmer que notre sécurité sanitaire dépend d'une collaboration, d'une coordination des actions et d'une mise en commun des ressources entre les pays de l'Union Européenne. Les bienfaits d'une collaboration entre les pays de l'UE ont grandement été soulignés par la mise en place d'une stratégie européenne en matière de vaccin.

La crise sanitaire survenue ces dix-huit derniers mois a toutefois révélé des lacunes dans la préparation et la gestion de celle-ci. Aussi, la pandémie de la Covid-19 a mis en exergue la nécessité d'employer des solutions d'ordre structurel afin de sortir de la crise et de se préparer aux prochaines.

En novembre 2020, la Commission Européenne a alors proposé des changements structurels au cadre de sécurité sanitaire de l'Union Européenne afin de constituer les bases d'une UE de la santé forte. Ces propositions portent essentiellement sur les manières d'améliorer la préparation, la surveillance et l'évaluation des risques de sorte à mieux faire face aux menaces sanitaires transfrontalières tout en protégeant les citoyens de l'UE.

### Création de l'Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA)

Pour répondre à ces lacunes, la commission a instauré en novembre 2020, l'autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire – HERA (Health Emergency Preparedness and Response Authority). Cette nouvelle autorité devant être opérationnelle en 2022 aura pour fonction de prévenir, détecter et répondre efficacement aux urgences sanitaires à venir.

L'HERA devra être en mesure de prévenir rapidement des futures crises grâce à une étroite collaboration avec les autres agences de santé européennes, une collecte intensive de renseignements, et l'élaboration de modèles de prévision des épidémies. Elle assurera également la préparation aux menaces transfrontalières présentant des risques graves pour la santé. Enfin, elle identifiera des réponses collectives efficaces.

Ainsi, en cas de crise sanitaire à l'échelle européenne, l'HERA aura la capacité de prendre des décisions en un laps de temps réduit et de mettre en place des mesures d'urgence.

Par ailleurs cette autorité aura pour fonction d'investir les problématiques liées aux vulnérabilités en matière de développement, de fabrication, d'approvisionnement et de distribution des contre-mesures médicales dans l'UE et dans le monde entier. Il s'agit là de dimensions qui font souvent défaut lors des crises sanitaires. La garantie d'un approvisionnement sécurisé des contre-mesures constitue un objectif phare de la stratégie de prévention et de lutte contre les crises sanitaires.

Il revient désormais à l'UE d'investir la transition numérique et écologique afin de renforcer sa capacité à produire, de manière durable, les produits les plus critiques en un tel contexte.

Une telle démarche contribuera à la sécurité d'approvisionnement de l'UE et du monde entier et surtout à l'accès des patients aux médicaments et dispositifs médicaux dont ils ont besoin. La mise en place d'un tel dispositif contribue à la mise en place d'une UE renforcée en matière de santé, capable d'agir rapidement et de déployer efficacement des contre-mesures médicales en cas d'urgence sanitaire.